

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTRE DE LA JUSTICE
CABINET DU MINISTRE

**ORDONNANCE MINISTERIELLE N°550/ 836 DU 27/05/ 2014
PORTANT AFFECTATION DE CERTAINS AGENTS DE L'ORDRE
JUDICIAIRE.**

LE MINISTRE DE LA JUSTICE ET GARDE DES SCEAUX,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n°1/08 du 17 mars 2005 portant Code de l'Organisation et de la Compétence Judiciaires ;

Vu la Loi n°1/006 du 16 juin 2000 portant Statut des Agents de l'Ordre Judiciaire ;

Vu le Décret n°100/122 du 28 novembre 2005 portant organisation du Ministère de la Justice ;

Vu les dossiers personnels et administratifs des intéressées ;

ORDONNE

Article 1 Les Agents de l'Ordre Judiciaire dont les noms suivent sont affectés à la Cour d'Appel de BUJUMBURA en qualité de Greffier.

Il s'agit de :

- Madame INAMAHORO Alice, matricule 20611991;
- Madame NZINAHORO Tharcilla, Matricule 20007965(230.618) ;
- Madame NDAYIKUNDA Diane, matricule 20452044 ;
- Madame NSABIMANA Céline, matricule 20431937 ;

Article 2 : Toutes dispositions antérieures contraires à la présente ordonnance sont abrogées.

Article 3 : La présente ordonnance entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Bujumbura, le 27/05/ 2014

